L’heure de vérité pour le Forum des Nations unies sur les forêts

La quatrième session du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF-4) se tiendra du 3 au 14 mai 2004 à Genève, pour examiner la mise en oeuvre des propositions d’action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) dans cinq domaines : aspects sociaux et culturels des forêts ; savoir traditionnel sur les forêts ; savoir scientifique sur les forêts ; suivi, évaluation et rapport, concepts, terminologie et définitions ; critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

Les deux premiers points mentionnés sont – ou du moins, devraient être – au coeur de la conservation des forêts. En effet, la subsistance et la culture des populations forestières dépendent des forêts, et ces communautés détiennent les connaissances nécessaires pour utiliser les forêts de manière durable. La question qui se pose est la suivante : qu’est-ce que les gouvernements ont fait pour mettre en oeuvre les propositions d’action visant à renforcer les droits des communautés à la gestion des forêts ? Par exemple, quel progrès ont-ils fait au sujet de la « reconnaissance et [le] respect des droits coutumiers et traditionnels des populations autochtones et des communautés locales, entre autres », et de la « sécurité des régimes de propriété foncière », comme prévu dans la proposition 17(a) du GIF ?

Les organisations de peuples autochtones et les membres du Caucus mondial sur la gestion communautaire des forêts participeront au FNUF-4 et tâcheront de convaincre les délégués gouvernementaux du besoin d’avancer vers la création d’un environnement favorable à la gestion forestière durable par les populations autochtones et locales. Les arguments de ces organisations ont été renforcés en 2002 lors du Sommet mondial pour le développement durable, où les gouvernements se sont engagés à « agir à tous les niveaux » pour « reconnaître et soutenir les systèmes autochtones et communautaires de gestion forestière de manière à assurer une participation pleine et efficace des populations locales ou autochtones à la gestion durable des forêts » (article 45-h du rapport du SMDD).

Un autre groupe d’organisations présentera de même une « pétition ouverte au FNUF » pour que les arbres génétiquement modifiés soient interdits au niveau mondial. On lit dans cette pétition que « plutôt que d’établir des plantations d’arbres génétiquement modifiés, nous devrions nous efforcer de restaurer le couvert forestier de notre planète dans sa richesse et abondance originelles. Des forêts vivantes, saines et diverses sont le meilleur moyen de sauvegarder la capacité de notre planète à s’adapter au changement climatique en cours. Elles constituent aussi la meilleure base d’une économie forestière vivante, saine et diverse, pour le présent et pour l’avenir ». (http://elonmerkki.net/dyn/appeal)

Le FNUF se définit comme un arrangement international dont l’objectif principal est « de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêt ». Lorsqu’il abordera le point de l’ordre du jour qui concerne les définitions, définira-t-il les monocultures d’arbres génétiquement modifiés comme des « forêts », comme il l’a déjà fait à propos d’autres types de monocultures d’arbres ? Ou bien aura-t-il la vision et le courage nécessaires pour les exclure de cette catégorie ?

L’heure est venue où le FNUF devra décider s’il vise à conserver les forêts ou à favoriser les intérêts des puissants qui continuent de les détruire et de promouvoir les plantations d’arbres. Dans le premier cas, il devrait commencer par reconnaître que les populations forestières ou tributaires des forêts ont les droits et les connaissances nécessaires pour les gérer, et par promouvoir l’établissement d’un environnement favorable à la diffusion d’une gestion communautaire. S’il le fait, il aura joué un rôle central dans la conservation des forêts du monde. Si, au contraire, il choisit d’ignorer la demande d’interdire les arbres génétiquement modifiés, il aura montré qu’il ne se soucie ni des forêts ni de leurs habitants. Il faudra alors se demander à quoi cela sert d’avoir un Forum des Nations unies sur les forêts.